Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 11 (1866)
Heft: (12): Supplément à la Revue Militaire Suisse

Artikel: La crise européenne [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-330996

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Supplément à la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 12.

LA CRISE EUROPÉENNE. (1)

(Suite.)

On dit que les Italiens se seraient engagés envers l'Europe à ne pas prendre l'offensive. Mais il n'est pas besoin, dans les circonstances présentes, de posséder leur esprit ingénieux pour qu'il surgisse des conflits sur terre ou sur mer, d'où les hostilités découleraient tout naturellement sans qu'on pût dire au juste de quel côté serait l'agression. D'ailleurs l'horrible oppression que les Autrichiens font peser sur la Vénétie n'est-elle pas un état permanent de guerre et une incessante provocation? Non contents d'y avoir fait deux levées de recrues de 6 mille hommes chacune depuis le commencement des négociations pendantes, ils viennent de frapper cette malheureuse province d'un impôt forcé de 30 millions en espèces, de l'état de siége, de rigueurs de police inusitées, et de spolier les galeries artistiques et les caisses communales, sous le prétexte de les mettre à l'abri des mauvaises chances. On peut dire que par tous ces faits exceptionnels, n'ayant d'autre but que de pousser la Vénétie au désespoir et à l'insurrection, la guerre est en quelque sorte déclarée. Nul doute qu'une fois les opérations ouvertes, les Italiens n'y mettent une énergie digne de l'élan de la nation. Sur quels objectifs verrions-nous alors se porter les premiers coups? Reprendrait-on l'œuvre de 1859 au point où la laissa le soudain armistice de Villafranca? L'armée se bornerait-elle à masquer Peschiera et Mantoue pour marcher droit à une bataille décisive sous Vérone, tout en lançant ses coureurs à gauche contre le chemin de fer du Tyrol et la flotte contre Venise? Ou bien évitera-t-elle d'abord la rude besogne de Vérone pour porter ses coups ailleurs et revenir à celle-ci ensuite? Si l'on porte ces premiers coups ailleurs qu'à Vérone, sera-ce en commençant méthodiquement par le front, par Mantoue et Peschiera, ou en agissant sur les communications? Dans ce dernier cas, sera-ce par la droite, avec la flotte, ou par la gauche, par le Tyrol, ou par les deux à la fois? Tels sont les problèmes à examiner, tous solubles avec des avantages et des inconvénients divers qu'il ne nous appartient pas de peser en ce moment. Par la droite il y a de larges cours d'eau à franchir; sur le centre des places de premier ordre à masquer ou à assié-

(1) Voir les nos 10 et 11 avec suppléments.

ger; par la gauche de longs défilés à passer, des cols des Hautes-Alpes obstrués par les neiges jusqu'à fin juin et barrés de blockhaus.

La prépondérance notoire de la flotte italienne pourrait facilement engager au mouvement décisif par la droite. La flotte constitue en effet une force formidable. Commandée en chef par l'amiral Persano, avec le contre-amiral d'Amico pour chef d'état-major, elle vient d'être divisée en trois escadres et une flottille d'opération.

La 1re escadre, de bataille, sous le commandement de l'amiral Persano lui-même, ayant son pavillon à bord du *Re d'Italia*, comprend en outre: *Re di Portogallo*, *San-Martino*, *Ancona*, *Maria-Pia*, *Castelfidardo*, *Affondatore*, bâtiments cuirassés, et un aviso *Messaggiero*.

La 2e escadre, de blocus et de croisière, commandée par le vice-amiral Albini, sur la *Marie-Adélaïde*, compte onze bâtiments à vapeur et à voile, non cuirassés, à savoir les frégates *Maria-Adelaïde*, *Duca di Genova*, *Vittorrio-Emanuele*, *Gaeta*, *Principe Umberto*, *Carlo Alberto*, *Garibaldi*; les corvettes *Principessa Clotilde*, *Etna*, *S. Giovanno*, *Guiscardo*.

La troisième, escadre d'assaut, commandée par le vice-amiral Vacca, sur le *Prince Carignan*, compte, outre la frégate amirale, les canonnières *Palestro*, *Varese*, les corvettes *Terrible*, *Formidable*, toutes cuirassées, et l'aviso *Esploratore*.

La flottille, sous le capitaine Sandri, compte les canonnières légères *Montebello*, *Vinzaglio*, *Confienza*, l'aviso *Sireno*; les transports *Washington* et *Indipendenza*.

En outre une flottille d'une quinzaine de transports spéciaux pouvant porter un convoi d'une vingtaine de mille hommes.

Depuis la fin d'avril, l'amiral Vacca croise déjà dans l'Adriatique.

* * *

Les Prussiens ont leur armée toujours formée en neuf corps, avons-nous déjà dit. La force moyenne d'un corps est d'une trentaine de mille hommes, avec 12 mille chevaux, soit 25 bataillons d'infanterie, 24 escadrons et 96 bouches à feu à 16 batteries, dont 12 à pied à 6 pièces, et 6 à cheval à 4 pièces, plus les services spéciaux. Avec la landwehr il se monte à 44 mille hommes.

Les neuf corps, tous mis sur pied de guerre dès les premiers jours de mai, étaient disloqués et commandés comme suit avant les dernières concentrations :

GARDE. Commandement général (Berlin), général de cavalerie, prince Auguste de Wurtemberg.

1re division (Berlin), lieutenant-général von der Mülbe.

2e division (Berlin), lieutenant-général de Plonski.

Division de cavalerie (Berlin), lieutenant-général von der Golz II.

Ier corps (Kœnigsberg), général d'infanterie de Bonin II.

1re division (Kœnigsberg), lieutenant-général de Griesheim.

2e division (Dantzig) lieutenant-général von der Goltz III.

IIe corps (Stettin), prince royal Frédéric-Guillaume, lieut.-général.

3e division (Stettin), major-général de Werder.

4e division (Bromberg), lieutenant général Herwarth de Bittenfeld II.

IIIe corps (Berlin), prince Frédéric-Charles, général de cavalerie.

5e division (Francfort-sur-l'Oder), lieutenant-général de Tümpling.

6e division (Brandebourg), lieutenant-général de Mannstein.

IVe corps (Magdebourg), général d'infanterie de Schack.

7e division (Magdebourg), lieutenant-général de Fransecky.

8e division (Erfurt), lieutenant-général de Horn.

Ve corps (Posen), général d'infanterie de Steinmetz.

9e division (Glogau), lieutenant-général de Schmidt.

10e division (Posen), major-général de Kirchbach.

VIe corps (Breslau), général de cavalerie de Mutius.

11e division (Breslau), lieutenant-général de Zastrow.

12e division (Neisse), lieutenant-général de Prondzinsky.

VIIe corps (Münster), général d'infanterie Vogel de Falkenstein.

13e division (Münster), lieutenant-général de Grœben.

14e division (Düsseldorf), lieutenant-général de Münster Meinhœvel.

VIIIe corps (Coblenz), général d'infanterie Herwarth de Bittenfeld.

15e division (Cologne), lieutenant-général Hiller de Gærtringen.

16e division (Trèves), lieutenant-général d'Etzel.

Commandant en chef du Schleswig, lieutenant-général de Manteuffel, à Schleswig; division combinée d'occupation, lieutenant-général de Canstein, à Flensbourg.

Deux classes annuelles de landwehr de première classe ont été incorporées dans l'armée active. Le reste de la landwehr de première levée a été mis sur pied pour le service des places; et dans plusieurs provinces, en Silésie entr'autres, toute la landwehr de seconde levée a aussi été mobilisée.

Quatre armées principales ont été formées.

La première armée, dite de Saxe, est sous le commandement du

prince Frédéric-Charles, avec le général Voigt-Rheetz pour chef d'état-major. Elle se compose de trois corps d'armée, le 2e (Poméranie), le 3e (Saxe), le 7e (Westphalie), concentrés dans la province de Saxe et menaçant essentiellement la ville de Leipsig.

La seconde armée est celle de Silésie, sous les ordres du prince royal, avec le général Blumenthal pour chef d'état-major. Elle comprend aussi trois corps, le 6e (Silésie), maintenant commandé par le général Montz; le 5e (Posen), le 1er (Prusse orientale). Le quartier-général, d'abord à Breslau, a été transféré à *Furstenstein*. Le 1er corps est vers Goritz; les deux autres échelonnés de Neisse à Kosel.

La troisième armée, dite de réserve, reste pour le moment en Brandebourg, à la disposition immédiate du roi; elle compte toute la garde et le 3e corps (Brandebourg).

La quatrième armée, aux environs de Coblenz et de Wetzlar, est destinée à faire face aux Etats du sud de l'Allemagne sympathiques à l'Autriche. Elle se composait des 7e et 8e corps; mais la plus grande partie a rejoint l'armée de Saxe. Il ne reste plus à Wetzlar et aux forteresses du Rhin qu'une division du 8e corps.

Le roi prendra, assure-t-on, le commandement suprême en personne, avec le général Moltke comme major-général. M. de Bismark même l'accompagnerait en sa qualité de major de cavalerie de landwehr. Le quartier-général serait d'abord à *Sorau*, entre les armées de Saxe et de Silésie.

Après ces indications, il ne nous reste qu'à recueillir les faits les plus importants des théâtres de la guerre :

Paris, *6 juin*. — La France, l'Angleterre et la Russie avaient invité par notes identiques, datées des 26/27 mai, les gouvernements de Vienne, de Berlin, de Florence et la Diète germanique à une conférence en vue du maintien de la paix. L'Autriche n'ayant adhéré à cette proposition que sous des réserves maintenant son état territorial actuel, la conférence n'a pas été jugée possible.

Allemagne. — Les Etats du Holstein ayant été convoqués par l'Autriche pour lui remettre la décision du sort du duché conformément au droit germanique, la Prusse a vu dans cette mesure une violation de la convention de Gastein. Elle a déclaré que le Schleswig-Holstein redevenait un territoire d'administration indivise, et, tout en reconnaissant aux Autrichiens leur droit d'occupation du Schleswig, elle vient de faire

occuper les portions du Holstein non occupées par les troupes autrichiennes.

Celles-ci, loin de profiter de l'offre périlleuse de s'avancer en Schleswig, viennent de se replier sur Altona, au bord de l'Elbe, où elles resteront dans une position concentrée. Evacueront-elles le terrain par le Hanovre, en abandonnant à leur sort le Holstein et ses Etats récemment convoqués, ou bien y attendront-elles du renfort pour tenir fermement le Holstein, c'est ce qu'on saura dans quelques jours sans doute.

P. S. Les Autrichiens commencent la campagne par une retraite. La brigade Kalick évacue Altona pour se replier sur le Hanovre et y attendre les ordres de la Diète, qui doit, assure-t-on, voter aujourd'hui (14 juin) l'exécution fédérale contre la Prusse.

Italie. — Le gouvernement italien vient de protester énergiquement, par une circulaire à toutes les puissances, contre les dernières mesures de rigueur dont le gouvernement autrichien frappe la Vénétie.

Le 3e corps, della Rocca, est concentré autour de Plaisance; la 1re division, prince Humbert, à Firenzuolo; la division Cuggia à Pontenuovo; la division Bixio à Plaisance; la division Govone à Codogno. Le général du génie Pepetto et le général d'artillerie Longo travaillent activement aux fortifications et à l'armement de Plaisance. Les travaux de Crémone sont également poussés avec une grande énergie. Là se trouve le gros du 2me corps, général Cucchiari. A la gauche de celui-ci, le 1er corps, Durando, étend sa première division, Cerale, en avant de Brescia, jusqu'au lac de Garde. Sur la droite le 4e corps, Cialdini, s'est rapproché de Ferrare.

Les volontaires de Garibaldi donneront un effectif bien supérieur à ce qu'on en attendait. On prévoit un chiffre d'une cinquantaine de mille hommes en tout, dont au moins 30 mille hommes pourront être mis en ligne d'ici à deux ou trois semaines, c'est-à-dire avant le 25 juin. Trois à quatre bataillons sont déjà suffisamment formés pour pouvoir être lancés en tirailleurs quand besoin sera. Le colonel Corte, qui commande le dépôt de Come, exerce continuellement son monde à la marche et au service d'infanterie légère.

Garibaldi a quitté son île de Caprera le 9 juin, et il était le 12 à Come,

Le roi a aussi quitté Florence le .. juin, et le .. il se trouvait avec son état-major à.....

Il est question de la création d'un cinquième corps d'armée, qui serait formé de deux divisions : une sous le général Angioletti, le minis-

tre de la marine, et l'autre sous le général Pettinengo, ministre de la guerre, qui commanderait en même temps le corps d'armée.

La formation des cinquièmes bataillons dans les 80 régiments (en date du 16 mai elle avait été ordonnée pour les 40 impairs, en date du .. juin les pairs ont été mis sur le même pied) et l'affluence des volontaires permettent d'augmenter d'autant l'effectif de l'armée active.

Par décret du 6 juin, les hommes des secondes catégories des classes de 1842, 1843 et 1845 sont appelés sous les armes.

Un décret royal appelle au service actif dix bataillons de la garde nationale mobile.

C'est le 15 juin que tous les hommes appartenant au même bataillon devront être réunis dans l'une des villes indiquées par le décret : Turin, Tortone, Palanza, Milan, Savone, San Reno, Avellino, Alghero, Sassari.

Le décret porte que ces bataillons « sont mobilisés, pour le service de la guerre, pendant trois mois. »

Sur l'offre même des habitants de la Valteline et du val Camonica, il vient d'être formé deux nouveux corps spéciaux de volontaires sous le nom de « chasseurs du Stelvio » et de « chasseurs du Tonale. » Ils formeront deux bataillons.

Les Suisses établis à Milan ont adressé au syndic de la ville une pétition à l'effet de former un corps de garde nationale mobile et de pouvoir prendre part au service intérieur et *extérieur* de la place.

La répartition des états-majors de l'armée italienne active vient d'être publiée sous la signature du ministre de la guerre, général Pettinengo.

En voici un extrait :

Le commandant en chef n'est pas désigné. Le roi Victor-Emmanuel lui-même se réserve ce poste. Le chef d'état-major ou major-général n'est pas désigné non plus. Ce serait le général d'armée La Marmora, que M. Ricasoli remplacerait comme président du ministère.

Le tableau commence par le titre *Quartier-général principal,* où se trouve en tête le lieutenant-général *Petitti*, comme adjudant-général de l'armée.

Sous-chef d'état-major : colonel d'état-major Bariola. Attachés : trois colonels, un lieutenant-colonel, deux majors, dix capitaines, six lieutenants.

Commandant du quartier-général principal : colonel d'état-major Ricasoli, avec deux secrétaires lieutenants. Un lieutenant d'administration. Trois lieutenants de cavalerie, aides-de-camp du chef d'état-major,

et trois sous-lieutenants de cavalerie, aides-de-camp de l'adjudant général.

Commandement supérieur d'artillerie.

Général Valfré. Attaché : colonel Quaglia. Chef d'état-major : lieutenant-colonel Biandrà. Attachés : un major et sept officiers subalternes.

Commandement supérieur du génie.

Général Ménabrée. Chef d'état-major : colonel Garneri. Attachés : trois majors et six officiers subalternes.

Ier *Corps d'armée.*

Général Durando, Jean. Chef d'état-major : colonel Lombardini. Sous-chef d'état-major : lieutenant-colonel de Sauget. Commandant du quartier-général : major de place Barbieri. Attachés d'état-major : major Corsi, capitaines Sini, Avogadro, Ceresa, Marinetti, lieutenants Peretti et Almici. Secrétaire : lieutenant d'infanterie Chiala. Aides-de-camp : capitaine d'infanterie Gariazzo ; lieutenant de cavalerie Esengrini ; lieutenant d'infanterie Gorresio. Officier d'administration : capitaine d'infanterie Cavalli.

Commandant d'artillerie : colonel Bonelli, avec trois attachés.

Commandant du génie : lieutenant-colonel Castellazzi, avec trois attachés.

1re division : général Cerale. Chef d'état-major : major Billi. Commandant du quartier-général : capitaine d'infanterie Rovida. Attachés d'état-major : trois capitaines d'état-major, un capitaine du génie, un lieutenant et un sous-lieutenant d'état-major. Aides-de-camp : un lieutenant d'infanterie et un sous-lieutenant de bersagliers. Un sous-lieutenant d'infanterie officier d'administration.

2e division : général Pianelli. Chef d'état-major : lieutenant-colonel Olivero. Cammandant du quartier : capitaine d'infanterie Morelli. Six attachés d'état-major, deux aides-de-camp et un sous-lieutenant officier d'administration.

3e division : général Brignone. Chef d'état-major : major Mazza. Commandant de quartier : capitaine d'infanterie Fulcini. Six attachés d'état-major, deux aides-de-camp et un officier d'administration.

5e division : général Sirtori. Chef d'état-major : major Pozzolini. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Canazzi. Six attachés d'état-major, deux aides-de-camp, un officier d'administration.

(Le commandant de division dispose donc d'un état-major général de onze officiers, ce qui nous paraît être un très grand luxe, surtout avec le rouage des corps d'armée. Un chef de corps d'armée dispose d'un état-major général de quinze officiers et de huit officiers d'armes spéciales.)

IIe *Corps d'armée.*

Général Cucchiari. Chef d'état-major : colonel Escoffier. Sous-chef d'état-major : lieutenant-colonel Lampo. Commandant du quartier : major d'infanterie Ferreri. Six attachés d'état-major; un secrétaire capitaine d'infanterie, trois aides-de-camp et un officier d'administration.

Commandant de l'artillerie : colonel Mattei, avec trois attachés.

Commandant du génie : lieut.-colonel Molinari, avec trois attachés.

4e division : général Mignano (Nunziante). Chef d'état-major : lieutenant-colonel Consalvo. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Gelati. Six attachés d'état-major; deux aides-de-camp et un officier d'administration.

6e division : général Cosenz. Chef d'état-major : major Farini. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Zanucchi-Pompéi. Six attachés d'état-major; deux aides-de-camp; un officier d'administration.

10e division : général Cadorna. Chef d'état-major : major Milon, Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Bartalesi. Attachés, etc., comme ci-dessus.

IIIe *Corps d'armée.*

Général della Rocca. Chef d'état-major : colonel d'infanterie Robilant. Sous-chef: lieut.-colonel d'état-major Gaeta. Commandant du quartier: colonel de cavalerie Ghislieri. Six attachés d'état-major; un secrétaire capitaine d'infanterie; trois aides-de-camp et un officier d'administration.

Commandant d'artillerie : colonel Corte, avec trois attachés.

Commandant du génie : lieut.-colonel Veroggio, avec trois attachés.

7e division : général Bixio. Chef d'état-major : lieutenant-colonel di San Marzano. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Valente. Attachés, etc., comme ci-dessus.

8e division : général Cugia. Chef d'état-major : major Sironi. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Tournier. Attaéhés, etc., comme ci-dessus.

9e division : général Govone. Chef d'état-major : major Chiron. Commandant du quartier : capitaine d'infanterie Mancini. Attachés, etc., comme ci-dessus. *(A suivre.)*

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.